

## Charte d'Engagement de la Commission Carrières ITs

Je soussigné.e \_\_\_\_\_, membre de la Commission Carrières du LISN, m'engage à respecter les principes éthiques, la transparence et l'équité dans l'exercice de mes responsabilités. Je reconnaiss que la Commission Carrières joue un rôle crucial dans le développement professionnel des ingénieur.es et technicien.nes, et je m'engage à remplir mes fonctions avec diligence et impartialité. Afin de garantir un processus équitable et de qualité, je souscris aux engagements suivants :

- Objectivité et impartialité :

Je m'engage à évaluer chaque dossier de manière objective et équitable.

- Confidentialité :

Je m'engage à respecter la confidentialité des informations relatives aux dossiers.

- Conflits d'intérêts :

Je m'engage à révéler tout conflit d'intérêts potentiel ou réel pouvant influencer mon jugement de manière inappropriée.

Si un conflit d'intérêts survient, je m'engage à m'abstenir de participer à la discussion du dossier en question

- Collaboration et communication :

Je m'engage à collaborer de manière constructive avec les autres membres de la Commission Carrière en partageant des informations pertinentes et en favorisant le débat basé sur des arguments solides.

Je m'engage à communiquer de manière claire, respectueuse et efficace avec les agents, en leur fournissant des informations précises et argumentées.

En signant cette Charte d'Engagement, je m'engage à respecter ces principes et à agir de manière responsable et éthique en tant que membre de la Commission Carrières du LISN.

Fait à

Le